



Atakpamé : De jeunes entrepreneurs formés par l'ANPGF et la CCIT

Les modalités pratiques de mise en œuvre de la mesure de promotion des jeunes et femmes entrepreneurs dans les marchés publics étaient au centre d'un séminaire d'information et de formation d'une quarantaine de femmes et jeunes entrepreneurs des Plateaux-Est à Atakpamé (145 Km au nord de Lomé).

Cette session d'information et de formation a été organisée par l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo(CCIT).

Elle s'inscrit dans le cadre de l'initiative dénommée « Mercredi de l'entrepreneur ». L'objectif est de traiter la problématique des modalités pratiques de mise en œuvre de la mesure de la promotion des jeunes entrepreneurs dans les marchés publics, décidées par les plus hautes autorités du pays.

Il faut rappeler que dans son adresse à la nation le 03 janvier dernier, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait en effet annoncé que 20 % des marchés publics soit attribué aux femmes et aux jeunes entrepreneurs.

La représentante du Directeur General de l'ANPGF, Mme TEBAYEMA Simone a estimé que cette mesure est un pas supplémentaire pour renforcer la participation de toutes les catégories professionnelles à la construction de la nation.

Evrard NOMANYO